

Protéger ses données sur les réseaux sociaux ?

Les $\frac{3}{4}$ des français publient des informations très personnelles sur les réseaux sociaux (Facebook en particulier mais aussi certains blogs), sans pour autant effectuer un paramétrage qui limite la consultation à son entourage.

Diffuser librement une information de santé est sensible.

Au delà de la « réputation », ces informations peuvent être nuisibles ou bien utilisées au dépend de l'utilisateur :

- paramétrez la confidentialité des vos comptes à vos amis seulement;
- ne parlez pas « à livre ouvert » sur les blogs santé ou bien utilisez un pseudo;
- évitez de permettre le croisement des informations entre plusieurs sites ou services (liens, même mot de passe);
- lisez les conditions d'utilisation et vérifiez la crédibilité de l'éditeur du service proposé.



POUR EN SAVOIR PLUS

<http://loremipsum.com/dolorsitamet>